

RESPONSABLE TECHNIQUE EN RENOVATION ENERGETIQUE

Vous souhaitez devenir responsable technique en rénovation énergétique des logements et faire bénéficier vos clients des différentes aides (Crédit d'impôt, Certificats d'Economie d'Energie....)

Rien de plus simple, il vous suffit d'être **Reconnu Garant de l'Environnement**.

1ère étape : Suivre la formation FEE BAT RENOVE

Une session est prévue du **20 au 22 juin 2017** à la **Capeb Ardennes**
198 Rue Ambroise Croizat 08000 Charleville Mézières

Celle-ci est prise en charge à 100% par votre OPCA.

2ème étape : Monter un dossier de Qualification RGE

La Capeb Ardennes vous accompagne dans le montage du dossier.

Florence est à votre disposition et à votre service au 03 24 33 16 50 ou formation@capebardennes.fr